



Mois de  
**LA FEMME**  
à La Possession

# LE PORTAGE DE REPAS à domicile

=> 3 repas / semaine  
=> un reste à charge de 3 à 4 € / repas



Le CCAS de La Possession propose un service de portage de repas à domicile, en partenariat avec Deve Consult et l'Association Beyooma à travers le projet « Mains Solidaires ».

Pour en bénéficier vous devez :

- Avoir 60 ans ou plus, et/ou être en situation de handicap,
- Disposer de revenus inférieurs à 1050 € par mois,
- Être isolé(e) (socialement, familialement ou géographiquement),
- Résider à La Possession depuis plus de 3 mois.

**Attention : service limité à 40 bénéficiaires  
(sélection des dossiers par une commission).  
Pour plus de renseignements, contactez le CCAS  
au 0262 71 10 90**

IPNS - Ne pas jeter sur la voie publique